

DEPARTEMENT

DE LA

Charente-Inférieure

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de LA ROCHE-SUR-MER

ARRONDISSEMENT

d LA ROCHE-SUR-MER

CANTON

d LA ROCHE-SUR-MER

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 JUILLET 1937

1937

OBJET :

47056

NOMBRE

de Conseillers municipaux
ayant pris part au vote :

12

DATE

de l'affichage, à la porte
de la mairie, du compte
rendu de la séance :

L'an mil neuf cent trois mille sept cent quatre-vingt-sept du mois de juin
le Conseil Municipal de LA ROCHE-SUR-MER s'est assemblée
au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. LEFEBVRE, Maire,

en session ^{ordinaire}
_{extraordinaire} d'après convocations faites le 7 juin 1937

Etaient présents : MM. LEFEBVRE, VERMOREL, ROUILLON,
LEFEBVRE, LEFEBVRE, LEFEBVRE, LEFEBVRE, LEFEBVRE,
LEFEBVRE, LEFEBVRE, LEFEBVRE, LEFEBVRE.

Absents : MM. LEFEBVRE, LEFEBVRE, LEFEBVRE,
LEFEBVRE, LEFEBVRE, LEFEBVRE.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été,
conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à l'élec-
tion d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. LEFEBVRE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été
désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

Le Conseil reçoit le rapport de M. LEFEBVRE sur
l'état de la commune de LA ROCHE-SUR-MER et le compte rendu de la
réunion de la commission des travaux publics.

Il est donné lecture du rapport de M. LEFEBVRE sur
l'état de la commune, un état de la commune, par lequel
de constater l'état de la commune d'après les travaux intéressant
les bâtiments de la commune, jusqu'à 100.000 frs
(la commune finit).

La Rochelle, le 12 juillet 1937

Pour le Maire,

Le Secrétaire Général,

Le Secrétaire



Fait et délibéré à _____
les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. _____

Les Membres présents à la séance

Si le vote a eu lieu au
scrutin public, établir à la
suite la désignation de leur
vote. (Art. 51 de la loi du
5 avril 1884).

N'ont pas signé : MM. _____

Mentionner à la suite la
cause qui les a empêché de
signer (Art. 57 de la loi
municipale).

Pour extrait conforme :

Le Maire,



[Signature]

MARCHES DE GRE A GRE

ENTRE :

Monsieur Charles ~~LEMAIRE~~, Maire de Royan, agissant en exécution de la décision du Conseil Municipal, en date du 12 Juin 1947.

ET :

Monsieur Fernand ~~PIETRELLI~~, menuisier, Bd Clémenceau. à Royan

IL A ETE CONVENU :

Monsieur Fernand ~~PIETRELLI~~ s'engage à exécuter pour le compte de la ville et jusqu'à concurrence de 100.000 frs (cent mille francs) les divers travaux de menuiserie que Monsieur le Maire pourrait lui demander d'exécuter aux bâtiments communaux ou aux imubles affectés à un service public.

ROYAN, le 26 Juin 1947

L'Entrepreneur,

Le Maire,



Pietrelli

APPROUVE
La Rochelle, le 26 Juin 1947

Pour le Maire,
Le Secrétaire Général,

[Signature]

[Signature]



Maire

324
le 27 Juin 1947